

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE CHEF OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE DE DÉNEIGEMENT ET DE VOIRIE

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour combler un poste régulier à temps complet de chef opérateur ou opératrice de déneigement et de voirie.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du contremaître, le ou la titulaire du poste est appelé à réaliser des travaux, de nettoyage, d'aqueduc, d'excavation, de nivellement, de déneigement, de déglaçage et d'épandage selon les directives de son supérieur. Pour ce faire, il ou elle doit fréquemment opérer de la machinerie lourde. Lors de l'exécution de ses tâches, la personne doit faire preuve de vigilance quant à la sécurité pour elle-même, ses collègues et autrui. Il ou elle doit agir dans le respect de la loi et des règlements sur la sécurité routière ainsi que des normes de base de bonne conduite automobile. L'exécution de ses tâches doit aussi se faire de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir à ses citoyens. Le ou la titulaire du poste fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec courtoisie et respect.

En plus des tâches d'opérateur ou d'opératrice de déneigement et de voirie à effectuer, le ou la titulaire du poste doit :

- Participer à la planification des travaux.
- Diriger l'équipe de travail.
- Répartir le travail entre les membres de son équipe
- Vérifier l'exécution et la qualité du travail.
- Participer avec l'équipe à l'accomplissement de la tâche.
- Faire le suivi de l'exécution des travaux au supérieur immédiat.
- S'assurer du respect des normes de santé et de sécurité établies.

Une description détaillée des tâches est disponible à la mairie ou par courrier électronique au rhc@muniles.ca

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat recherché ou la candidate recherchée est titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en opération de machinerie lourde ou en machinerie de voirie forestière ou une équivalence reconnue par une institution scolaire. Il ou elle possède trois années d'expérience comme opérateur de matériel roulant ou toute autre combinaison jugée équivalente. Il ou elle possède un permis de la classe appropriée au type d'emploi et les attestations requises. L'habileté à opérer divers types de matériel roulant, le bon jugement, le leadership, la capacité de mobilisation, la confiance en soi, la concentration et la capacité de travailler sous tension sont des qualités essentielles de même que le savoir-être et les aptitudes en communication verbale. Le candidat ou la candidate doit réussir l'examen pratique de qualification donnée par une firme externe avec une note de passage minimale de 70 %.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste régulier à temps complet – Catégorie col bleu

Horaire de travail : 36,5 heures par semaine réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi à l'exception de la période hivernale, 40 heures par semaine sur horaire variable

Entrée en fonction : Immédiatement

Les conditions salariales sont celles définies dans la convention collective en vigueur

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant 23 h 59, le mardi 25 mai 2021 soit par courriel à l'adresse rhc@muniles.ca, par télecopieur au (418) 986-6962 ou par courrier postal à :

Madame Maude Leblanc
Conseillère en ressources humaines
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poste « Chef opérateur ou opératrice de déneigement et de voirie »
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1